

Repérer la personne à risque – Processus AUDIS repérage

Quand? Lorsqu'une personne inquiète et qu'elle n'est pas clairement en train de vivre un épisode suicidaire. Si les propos ou les comportements sont clairs, le repérage est fait.

Nom, Prénom :	Date du repérage :	Date et contexte des MAAS :
Nom de la personne faisant le repérage :	Lien avec l'utilisateur :	

<p>Information à recueillir : Indicateurs sur lesquels appuyer votre jugement clinique quant à la présence de MAAS</p> <p>Manifestations associées au suicide (MAAS) actuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communications verbales/non verbales (inscrire les propos exacts) - Comportements - Pensées <p>Éléments de planification suicidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyen, moment, lieu, préparatifs de départ <p>Danger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès au moyen, létalité du moyen (réelle et perçue par la personne), capacité de planification <p>Changements récents dans le fonctionnement habituel de la personne amenant une inquiétude sur la possibilité de MAAS (incluant la période sur laquelle s'est observé le changement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cognition, Comportements, Émotions, Indices neurovégétatifs, Indices somatiques, Indices psychiatriques, Pertes d'acquis et difficultés d'adaptation dans la situation actuelle <p>Signes de désespoir et de détresse actuels</p> <p>Motif et facteurs déclencheurs des MAAS actuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motif apparent des MAAS ou des changements observés 	Observer	<p>Observer : information recueillie</p> <p>Sources : Questions à l'utilisateur, observations, questions à des intervenants ou des proches, dossier de l'utilisateur</p>
	Décider	<p>Décider : Décision issue du processus de repérage</p> <p>La personne présente des manifestations associées au suicide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui - Passer à l'estimation de la dangerosité du passage à l'acte et à l'analyse de l'épisode suicidaire - Non - Mettre en place des interventions pour réduire la détresse de la personne
	Agir	<p>Agir : intervenir pour gérer l'épisode suicidaire en fonction des besoins de la personne</p> <p>Estimation du danger, analyse complète et gestion de l'épisode suicidaire</p> <p>Même en l'absence de MAAS, il est important d'intervenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explorer les sources du changement dans le fonctionnement habituel - Identifier la détresse et ses sources - Intervenir pour réduire la détresse